

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS320/15
WT/DS321/15
22 octobre 2008

(08-5117)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – MAINTIEN DE LA SUSPENSION D'OBLIGATIONS DANS LE DIFFÉREND CE – HORMONES

CANADA – MAINTIEN DE LA SUSPENSION D'OBLIGATIONS DANS LE DIFFÉREND CE – HORMONES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 16 octobre 2008, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous remettre les rapports de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Maintien de la suspension d'obligations dans le différend CE – Hormones*, WT/DS320/AB/R, et *Canada – Maintien de la suspension d'obligations dans le différend CE – Hormones*, WT/DS321/AB/R. Ces rapports seront distribués aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce aujourd'hui à 16h.30, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. David Unterhalter en qualité de Président de la section, et M. Georges Abi-Saab et Mme Lilia Bautista en qualité de membres.
